



ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2024

RÉGION DE CASABLANCA - SETTAT

Étude sur le tissu entrepreneurial

Région de Casablanca – Settat



Table des matières

Monographie de la région Casablanca-Settat	4
Chiffres clés de la région en 2022	4
Résumé Exécutif	5
1. Démographie des Entreprises	7
1.1. Caractéristiques de base des EPMA	7
1.2. Créations des Entreprises Personnes Morales	11
1.3. Dissolutions des Entreprises Personnes Morales	13
2. Emploi des entreprises	16
2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022)	16
2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)	21
2.3. Emplois par genre	23
3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA	32
4. Situation financière des EPMA	37
4.1. Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale	37
4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA	39
4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA	42

Monographie de la région Casablanca-Settat

SUPERFICIE

19.448 Km² (2,7% de la superficie du pays) (RGPH 2014)

POPULATION

6 861 739 Hab. (20,3% de la population totale) (RGPH 2014)

TAUX DE JEUNESSE

65,6% de la population (RGPH 2014)

DENSITÉ

353 Hab/km² (RGPH 2014)

TAUX D'URBANISATION

73,6% (RGPH 2014)



PIB RÉGIONAL

412,3 Milliards DH en 2021 (32,3% du PIB National) (Comptes régionaux de l'année 2021)

VALEUR AJOUTÉE

46,8% du secteur secondaire national
28,3% du secteur tertiaire national

Source : HCP « comptes régionaux 2021 » et « monographie de la région Casablanca-Settat 2020 »

Chiffres clés de la région

NOMBRE DES EPMA

137.022 (37% de l'effectif total des EPMA au niveau national en 2021)

CREATION DES EPMA

22.874 (35% des créations des EPMA au niveau national en 2022)

DISSOLUTION DES EPMA

2.882 (30% des dissolutions des EPMA au niveau national en 2022)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

102.425 entreprises déclarant 1.726.875 employés (2022)

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

520.759 salariés femmes (36% des emplois féminins au niveau national en 2022)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT

46.704 EPMA (40% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national en 2022)

ENCOURS CONTRACTÉ

306 milliards de dirhams (66% de l'encours contracté au niveau national en 2022)

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

EPMA : Entreprises personnes morales actives.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME poursuit sa série de publications des rapports régionaux.

Il s'agit d'une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale et qui vise à fournir un diagnostic du système productif de chaque région du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics et privés une série d'indicateurs clés concernant la démographie, la santé économique et financière des entreprises ainsi que les indicateurs sur l'entrepreneuriat féminin. Cette édition a été enrichie par un nouveau chapitre dédié à l'analyse de l'emploi et des salaires en fonction du genre et de l'accès des entreprises au financement bancaire par genre de leurs dirigeants.

Les résultats de ce rapport, qui porte sur la région de Casablanca-Settat, révèlent, selon les données consolidées de l'Observatoire, que le nombre des Entreprises Personnes Morales Actives - EPMA¹ s'élève, en 2021, à 137.022, en hausse de 6% par rapport à l'année précédente.

En outre, la région de Casablanca-Settat a vu la création de 22.873 Entreprises Personnes Morales - EPM en 2022, affichant une hausse de 1,3% comparativement à l'année 2021 et une augmentation de 10,8% du nombre des EPM en cours de dissolution pour la même période.

En ce qui concerne les emplois déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS², ces données dévoilent que la région de Casablanca-Settat a généré 1.726.875 emplois en 2022, soit une hausse de 8% par rapport à l'année 2021. L'analyse provinciale montre, quant à elle, que la préfecture de Casablanca concentre près de 88% de cet effectif. Par ailleurs, les employées femmes représentent 30,2% du total des emplois dans la région, contre 32,8% au niveau national.

L'examen des salaires déclarés au titre de 2022 montre que 66% des employés de la région ont perçu une rémunération n'excédant pas 4.000 DH, et 32,8% une rémunération inférieure à 2.800 DH, étant précisé que ce dernier chiffre s'expliquerait par l'ampleur de l'emploi temporaire et à temps partiel. Au niveau national, ces parts s'établissent respectivement à 75,8% et 44%.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 17% des entreprises sont dirigées par des femmes dans la région en 2021, cette part étant de 17,3% dans la préfecture de Casablanca et de 8,6% dans la province de Sidi Bennour.

¹ Entreprise Personne Morale Active - EPMA : est une entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

² De légères différences entre les résultats de la CNSS et ceux de l'OMTPME peuvent s'expliquer par l'utilisation de découpages régionaux différents.

Concernant l'évolution des indicateurs financiers, l'analyse des bilans d'un échantillon de 23.696 EPMA indique que leur trésorerie s'est maintenue, en 2021, globalement au même niveau qu'en 2020. D'autre part, les données bilantielles des Très Petites Entreprises - TPE font ressortir que les dettes auprès des associés constituent la première composante de leurs ressources financières durant la même période, représentant en moyenne 29,1%.

L'analyse par provinces des indicateurs d'accès au financement bancaire par les EPMA en 2022 montre que 92,6% de l'encours de ce financement est concentré dans la préfecture de Casablanca, bénéficiant à 86% de l'effectif des entreprises étudiées. Les entreprises dirigées par des femmes, représentant 14% de cet effectif, ont bénéficié de 12,6% de l'encours précité.

1. Démographie des Entreprises

1.1. Caractéristiques de base des EPMA

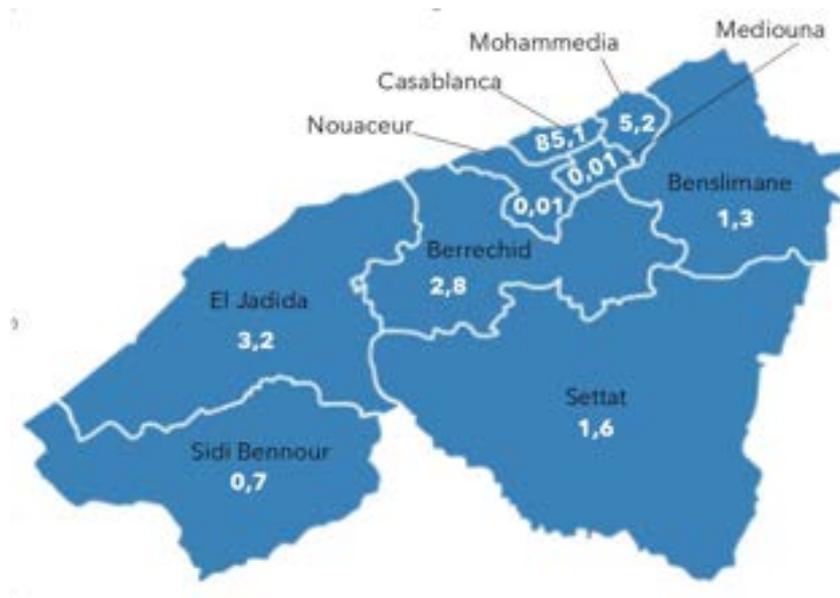
92,7% des EPMA de la région sont des Microentreprises et des TPE³.

Tableau 1 - Répartition des EPMA par catégorie

Catégorie d'entreprises	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	100 397	85,9	103 239	84,7	2,8
TPE]3,10]	8 712	7,5	9 683	8,0	11,1
PE]10,50]	5 665	4,8	6 503	5,3	14,8
ME]50,175]	1 372	1,2	1 550	1,3	13,0
GE > 175	745	0,6	862	0,7	15,7
Total	116 891	100,0	121 837	100,0	

Graphique 1 - Répartition provinciale des EPMA en 2021⁴ - en %

85,1% des EPMA sont basées dans la préfecture de Casablanca.



³ Les microentreprises (MICRO) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 3 millions de dirhams ; Les très Petites Entreprises (TPE) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 3 millions de dirhams et inférieur à 10 millions de dirhams ;

⁴ La concentration d'entreprises dans la préfecture de Casablanca peut s'expliquer par le fait qu'elles ont choisi de domicilier fiscalement leur entreprise à une adresse différente de celle où elles exercent leur activité réelle.

Tableau 2 - Répartition des EPMA par province

Provinces	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Casablanca	110 159	85,3	116 639	85,1	5,9
Mohammedia	6 637	5,1	7 077	5,2	6,6
El-Jadida	4 286	3,3	4 453	3,2	3,9
Berrechid	3 509	2,7	3 819	2,8	8,8
Settat	2 016	1,6	2 243	1,6	11,3
Ben Slimane	1 598	1,2	1 768	1,3	10,6
Sidi Bennour	894	0,7	999	0,7	11,7
Nouaceur	15	0,01	13	0,01	-13,3
Mediouna	11	0,01	11	0,01	0,0
Total	129 125	100,0	137 022	100,0	

Le commerce et la construction se positionnent aux 1^{er} et 2^{ème} rangs en termes de nombre d'EPMA dans la région.

Tableau 3 - Répartition des EPMA par section d'activités.

Section d'activités	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	40 066	31,0	42 465	31,0	6,0
Construction	25 222	19,5	27 288	19,9	8,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16 039	12,4	16 773	12,2	4,6
Industrie manufacturière	9 454	7,3	9 920	7,2	4,9
Transports et entreposage	7 837	6,1	8 622	6,3	10,0
Activités de services administratifs et de soutien	6 582	5,1	6 836	5,0	3,9
Hébergement et restauration	5 259	4,1	5 611	4,1	6,7
Activités immobilières	3 636	2,8	3 832	2,8	5,4
Activités financières et d'assurance	2 795	2,2	3 019	2,2	8,0
Information et communication	2 637	2,0	2 937	2,1	11,4
Autres activités de services	1 846	1,4	2 135	1,6	15,7
Enseignement	1 953	1,5	2 125	1,6	8,8
Santé humaine et action sociale	1 142	0,9	1 309	1,0	14,6
Agriculture, sylviculture et pêche	829	0,6	940	0,7	13,4
Arts, spectacles et activités récréatives	801	0,6	857	0,6	7,0
Industries extractives	442	0,3	465	0,3	5,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	242	0,2	250	0,2	3,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	179	0,1	182	0,1	1,7
Autres	2 164	1,7	1 456	1,1	-32,7
Total	129 125	100,0	137 022	100,0	

Plus de la moitié des EPMA sont relativement récentes avec un âge ne dépassant pas 5 ans (cf. tableau 4).

Tableau 4 - Répartition des EPMA par classe d'âge

Classe d'âge	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
< 2 ans	28 578	24,5	31 686	26,0	10,9
[2,5]	32 751	28,0	33 737	27,7	3,0
[6,10]	24 559	21,0	23 581	19,4	-4,0
> 10 ans	30 945	26,5	32 814	26,9	6,0
Total	116 833	100,0	121 818	100,0	

La forme juridique SARL enregistre une hausse importante de 15,5%, bien que la SARL-AU demeure la plus couramment adoptée par les EPMA en 2021, avec une part de près de 55%.

Tableau 5 - Répartition des EPMA par forme juridique

Forme juridique	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL-AU	73 974	57,3	74 977	54,7	1,4
SARL	43 953	34,0	50 755	37,0	15,5
SA	5 869	4,5	5 771	4,2	-1,7
Autres	5 329	4,1	5 519	4,0	3,6
Total	129 125	100,0	137 022	100,0	

En 2021, l'analyse de la répartition des EPMA par catégorie et par section d'activités montre une prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et principalement dans l'« hébergement et restauration », les « arts, spectacles et activités récréatives » et les « autres activités de services », avec des parts respectives de 94,4%, 93,3% et 92,6%.

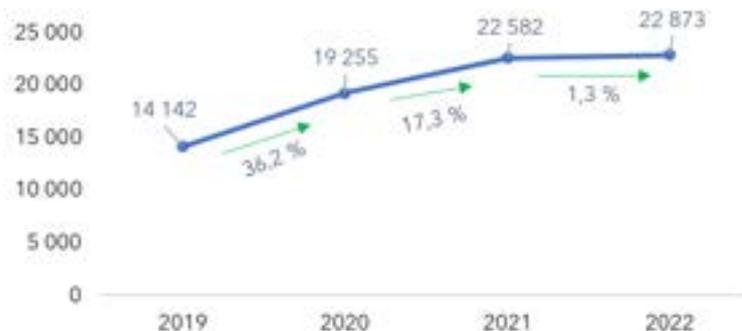
Tableau 6 - Répartition des EPMA par catégorie et section d'activités - en %

Section d'activités	Micro- Entreprise		TPE		PE		ME		GE	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Primaire										
Agriculture, sylviculture et pêche	72,7	75,0	8,8	9,0	11,5	9,7	5,0	4,5	1,9	1,7
Secondaire										
Construction	86,2	84,7	7,8	8,4	4,7	5,3	1,0	1,2	0,3	0,3
Industrie manufacturière	77,9	76,0	9,3	10,0	7,6	8,4	2,6	2,9	2,5	2,7
Industries extractives	81,3	80,0	7,2	6,9	6,5	7,3	2,4	2,5	2,6	3,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	77,5	74,7	9,9	12,0	7,3	8,0	4,0	3,3	1,3	2,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	80,3	78,6	8,1	8,8	5,6	7,6	4,3	2,5	1,7	2,5
Tertiaire										
Activités de services administratifs et de soutien	90,9	90,0	4,8	5,4	3,0	3,4	0,8	0,8	0,4	0,5
Activités financières et d'assurance	87,1	87,0	5,3	5,3	4,0	3,9	1,8	1,8	1,8	1,9
Activités immobilières	91,9	91,5	4,7	5,1	2,7	2,5	0,5	0,7	0,2	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	90,3	89,6	5,8	6,1	3,1	3,4	0,5	0,7	0,2	0,2
Arts, spectacles et activités récréatives	93,7	93,3	4,3	4,5	1,8	2,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Autres activités de services	92,9	92,6	4,3	4,3	2,4	2,4	0,2	0,5	0,2	0,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	82,8	81,4	8,7	9,4	6,3	7,0	1,4	1,5	0,7	0,8
Enseignement	82,9	83,0	12,6	12,3	3,6	3,7	0,8	1,0	0,1	0,1
Hébergement et restauration	95,5	94,4	2,9	3,8	1,2	1,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Information et communication	89,7	89,2	6,3	3,2	3,0	3,2	0,6	0,6	0,4	0,3
Santé humaine et action sociale	78,7	78,6	12,6	12,5	6,7	7,1	1,6	1,5	0,3	0,3
Transports et entreposage	86,3	86,0	7,6	7,5	4,3	4,8	1,4	1,2	0,5	0,5
Total	85,9	84,7	7,5	7,9	4,8	5,3	1,2	1,3	0,6	0,7

1.2. Créations des Entreprises Personnes Morales

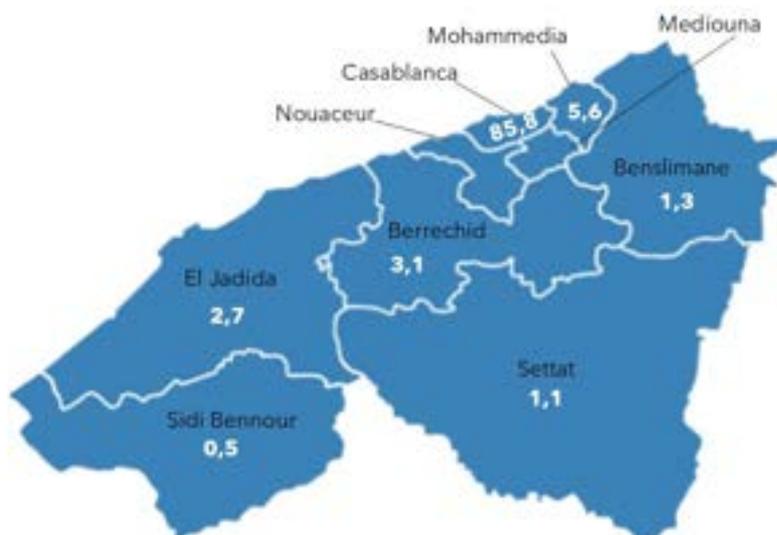
Graphique 2 - Evolution du nombre des créations des entreprises PM

Selon le baromètre de l'OMPIC, l'année 2022 a vu la création de 22.873 entreprises PM, soit une augmentation annuelle de 1,3%.



Graphique 3 - Répartition provinciale des créations d'entreprises PM en 2022- en %

85,8% des créations des entreprises PM ont été enregistrées au niveau de la préfecture de Casablanca, en hausse de 2,3% par rapport à 2021.



En 2022, le commerce et la construction ont concentré près de 50% des créations d'entreprises PM.

Tableau 7 - Répartition des créations des entreprises PM par section d'activités

Section d'activités	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7 436	32,9	6 924	30,3	-6,9
Construction	4 313	19,1	4 463	19,5	3,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 100	9,3	2 370	10,4	12,9
Industrie manufacturière	1 571	7,0	1 525	6,7	-2,9
Activités de services administratifs et de soutien	1 296	5,7	1 432	6,3	10,5
Transports et entreposage	1 683	7,5	1 361	6,0	-19,1
Hébergement et restauration	1 033	4,6	1 054	4,6	2,0
Information et communication	774	3,4	970	4,2	25,3
Enseignement	418	1,9	493	2,2	17,9
Activités financières et d'assurance	322	1,4	422	1,8	31,1
Activités immobilières	289	1,3	409	1,8	41,5
Autres activités de services	347	1,5	369	1,6	6,3
Agriculture, sylviculture et pêche	338	1,5	339	1,5	0,3
Arts, spectacles et activités récréatives	220	1,0	274	1,2	24,5
Autres	442	2,0	468	2,0	92,6
Total	22 582	100,0	22 873	100,0	

La forme juridique SARL-AU représente 64% du total des créations en 2022, enregistrant une hausse annuelle de 5,9 points.

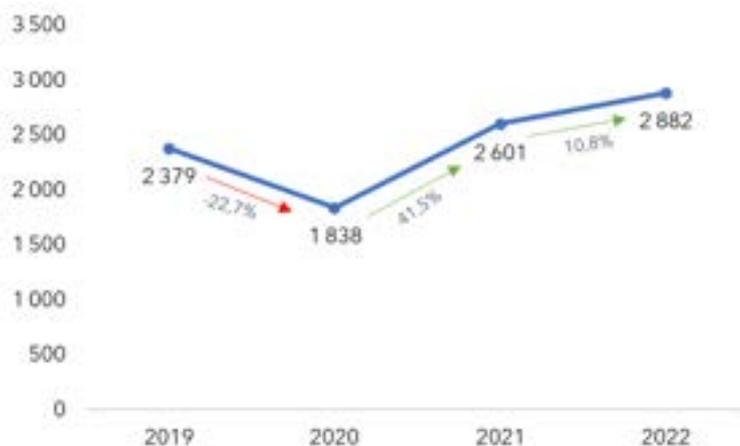
Tableau 8 - Répartition des créations des entreprises PM par forme juridique

Forme juridique	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL-AU	13 124	58,1	14 632	64,0	11,5
SARL	9 313	41,2	8 015	35,0	-13,9
SA	102	0,5	124	0,5	21,6
Autres	43	0,2	102	0,4	137,2
Total	22 582	100,0	22 873	100,0	

1.3. Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Graphique 4 - Evolution des dissolutions des entreprises PM

En 2022, le nombre des entreprises PM en cours de dissolution a connu une augmentation de 10,8% en glissement annuel.



Graphique 5 - Répartition des entreprises PM en cours de dissolution par province en 2022 - en %

84,3% des entreprises PM en cours de dissolution se situent dans la préfecture de Casablanca.

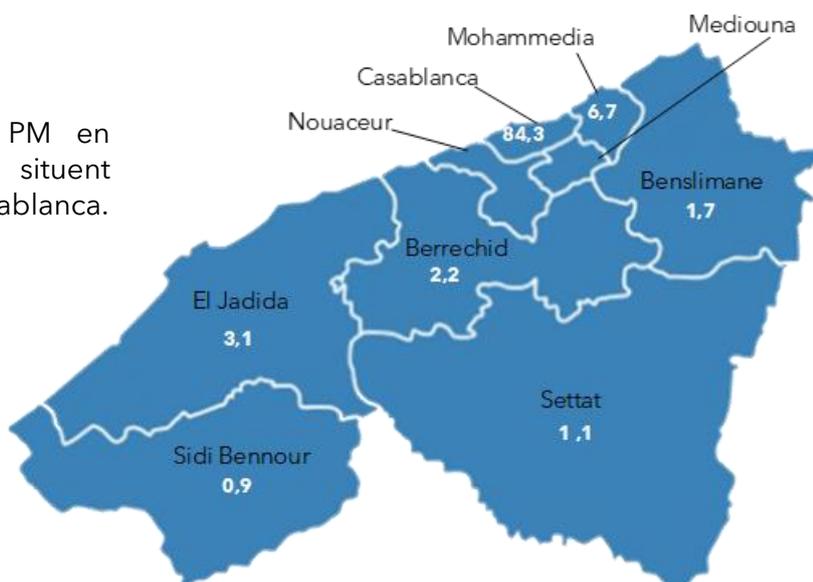


Tableau 9 - Répartition provinciale des entreprises PM en cours de dissolution

Province	2021		2022		Evolution annuelle en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Casablanca	2 160	83,3	2 430	84,3	12,5
Mohammedia	177	6,8	192	6,7	8,5
El-Jadida	103	4	88	3,1	-14,6
Berrechid	34	1,3	63	2,2	85,3
Ben Slimane	48	1,9	50	1,7	4,2
Settat	64	2,5	32	1,1	-50
Sidi Bennour	6	0,2	27	0,9	350
Mediouna	1	0,04	-	-	-
Total	2 593	100	2 882	100	

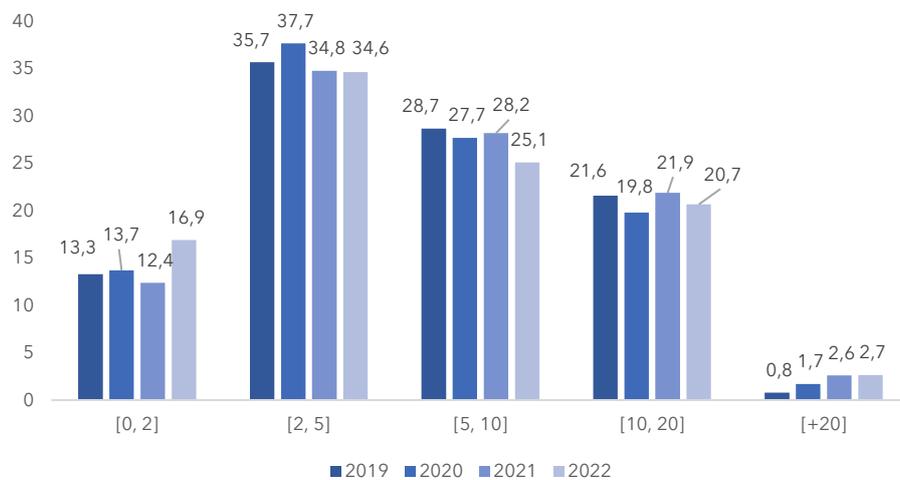
En 2022, 34% des entreprises PM en cours de dissolution opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

Tableau 10 - Répartition sectorielle des entreprises PM en cours de dissolution

Section d'activités	Part en %		Evolution annuelle du nombre de dissolutions en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	31,2	34,1	21,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,0	15,5	23,1
Construction	11,6	14,0	33,4
Industrie manufacturière	5,8	5,9	12,7
Hébergement et restauration	3,6	5,4	67,7
Activités de services administratifs et de soutien	5,4	4,9	0,7
Transports et entreposage	5,9	4,9	-7,8
Information et communication	3,1	2,9	3,7
Activités immobilières	1,5	1,8	33,3
Enseignement	1,5	1,6	21,1
Autres activités de services	2,2	1,6	-21,1
Activités financières et d'assurance	1,0	1,1	23,1
Autres	13,4	6,4	-47,1
Total	100,0	100,0	

Graphique 6 - Répartition du nombre des entreprises PM en cours de dissolution, par classe d'âge

En 2022, 34,6% des entreprises PM en cours de dissolution sont âgées entre 2 et 5 ans.



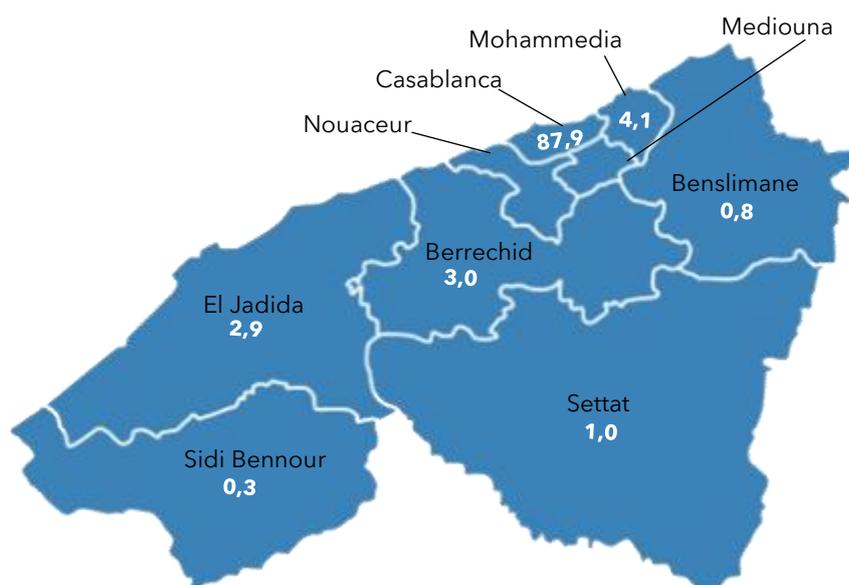
2. Emploi des entreprises

2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022)

La région de Casablanca-Settat a généré 1.726.875 emplois déclarés à la CNSS en 2022, soit une hausse de 8,1% par rapport à l'année précédente.

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a également augmenté pour atteindre 102.425, comparé à 97.115 en 2021⁵, soit une croissance de 5,5%.

Graphique 7 - Ventilation provinciale des emplois déclarés en 2022 - en %



⁵ Les différences observées dans tout le chapitre « emplois des entreprises » dans le rapport régional de Casablanca-Settat 2021-2022 concernant les données de l'année 2021 sont dues aux mises à jour des bases de données exploitées.

En 2022, la préfecture de Casablanca a concentré 87,9% des emplois déclarés et 80,6% des entreprises déclarantes à la CNSS.

Tableau 11 - Répartition provinciale et évolution des emplois déclarés et du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Provinces	Emplois déclarés à la CNSS			Entreprises déclarantes à la CNSS		
	Parts en % 2021	2022	Evolution des emplois en %	Parts en % 2021	2022	Evolution des entreprises en %
Casablanca	88,0	87,9	8,0	80,3	80,6	5,8
Mohammedia	4,1	4,1	6,9	5,4	5,5	6,2
Berrechid	2,9	3,0	12,3	3,2	3,3	9,3
El-Jadida	2,9	2,9	8,0	5,5	5,0	-3,1
Settat	1,1	1,0	-5,0	2,7	2,7	4,4
Ben Slimane	0,7	0,8	21,0	1,7	1,8	10,6
Sidi Bennour	0,2	0,3	38,3	1,1	1,1	5,4
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

En 2022, les « activités de services administratifs et de soutien » et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » ont représenté 37,3% des emplois déclarés dans la région (cf. tableau 12).

Tableau 12 - Répartition sectorielle et évolution de l'effectif des emplois déclarés à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des emplois en %
	2021	2022	
Activités de services administratifs et de soutien ⁶	20,3	21,0	11,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	16,9	16,3	4,7
Construction	13,7	13,6	6,8
Industrie manufacturière	13,8	13,2	2,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,4	8,9	14,7
Transports et entreposage	4,0	3,8	1,6
Activités financières et d'assurance	3,8	3,5	0,6
Hébergement et restauration	3,2	3,5	20,0
Enseignement	3,3	3,3	9,6
Information et communication	2,9	3,0	14,2
Autres activités de services	2,2	2,7	30,8
Agriculture, sylviculture et pêche	3,1	2,6	-10,7
Santé humaine et action sociale	1,8	1,9	15,8
Autres	2,6	2,6	11,6
Total	100,0	100,0	

⁶ Cette section d'activité regroupe : les activités de location et location-bail, les activités liées à l'emploi, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes, les enquêtes et sécurité, les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager et les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises.

En 2022, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « construction » ont représenté 43% des entreprises déclarantes dans la région (cf. tableau 13).

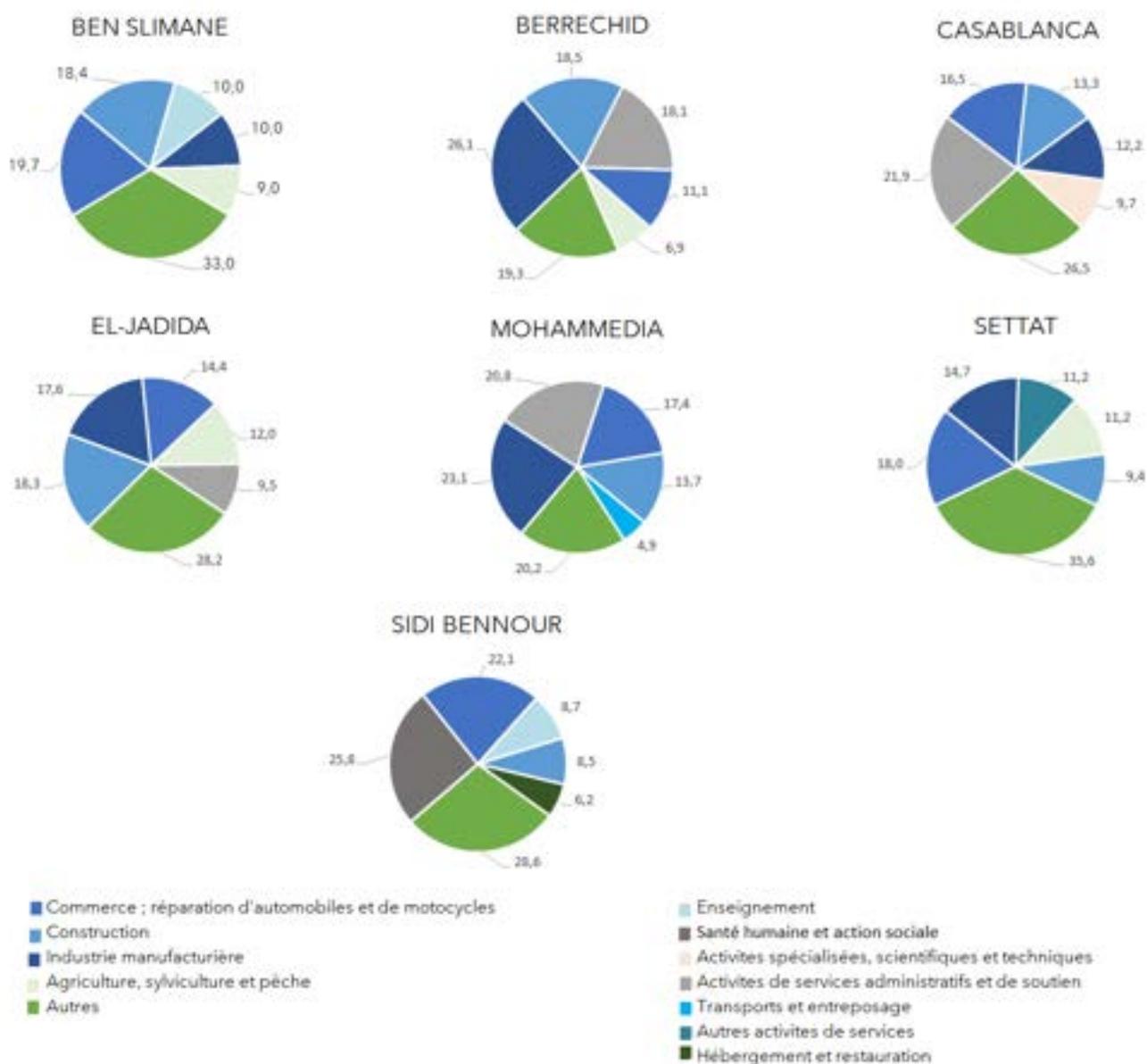
Tableau 13 - Répartition sectorielle et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	29,4	28,8	3,4
Construction	14,3	14,3	5,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,1	11,1	5,3
Industrie manufacturière	8,0	7,9	4,2
Hébergement et restauration	6,2	6,3	7,0
Transports et entreposage	5,6	5,7	7,0
Santé humaine et action sociale	5,2	5,2	5,1
Activités de services administratifs et de soutien	4,4	4,5	8,5
Autres Activités de services	2,6	2,9	17,5
Agriculture, sylviculture et pêche	3,1	2,8	-6,5
Information et communication	2,7	2,8	9,7
Enseignement	2,3	2,4	8,3
Activités financières et d'assurance	1,4	1,4	3,3
Activités immobilières	1,0	1,0	6,6
Autres	2,6	3,0	17,7
Total	100,0	100,0	

Le secteur des « activités de services administratifs et de soutien » est le principal contributeur à l'emploi dans la préfecture de Casablanca en 2022, représentant une part de 21,9% (cf. graphique 8).

En revanche, dans la province de Berrechid et la préfecture de Mohammedia, c'est l' « industrie manufacturière » qui occupe cette première place, avec des parts respectives de 26,1% et 23,1% en 2022.

Graphique 8 - Répartition provinciales des emplois des cinq secteurs clés- en %



84,5% des entreprises de la région comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés.

Tableau 14 - Répartition et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'effectifs

Classe d'effectif	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
[0,10]	84,6	84,5	5,3
[11,50]	11,5	11,6	6,6
[51,100]	1,9	1,9	7,6
[101,500]	1,6	1,6	3,5
>500	0,4	0,4	10,8
Total	100,0	100,0	

Les TPME emploient 67,4% des effectifs déclarés à la CNSS en 2022.

Tableau 15 - Répartition du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Parts en %	
	2021	2022
Micro [0,3]	17,8	23,1
TPE]3,10]	10,3	9,8
PE]10,50]	20,6	19,1
ME]50,175]	15,3	15,4
GE > 175	35,9	32,6
Total	100,0	100,0

Les entreprises âgées de plus de 10 ans ont déclaré 64,7% des emplois.

Tableau 16 - Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
< 2 ans	5,0	4,9	4,7
[2,5]	14,4	14,2	6,5
[6,10]	15,5	16,2	12,0
> 10 ans	65,1	64,7	6,8
Total	100,0	100,0	

Les TPME dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans génèrent 50,5% du total des emplois déclarés.

Tableau 17 - Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge - en %

Année	TPME		GE	
	<= 5 ans	> 5 ans	<= 5 ans	> 5 ans
2021	17,7	46,2	1,5	34,6
2022	16,9	50,5	1,0	31,6

2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)

En 2022, la masse salariale déclarée à la CNSS de la région s'est établie à 102,6 milliards de dirhams, en hausse annuelle de 9,1% par rapport à 2021.

En 2022, le secteur du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » détient la plus grande part de la masse salariale de la région, soit 19,7%.

Tableau 18 - Répartition sectorielle et évolution annuelle de la masse salariale

Section d'activités	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	18 975,7	20,2	20 170,7	19,7	6,3
Industrie manufacturière	14 203,3	15,1	14 983,9	14,6	5,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 056,5	11,8	12 808,2	12,5	15,8
Activités financières et d'assurance	11 413,8	12,1	11 940,9	11,6	4,6
Activités de services administratifs et de soutien	9 669,9	10,3	10 873,2	10,6	12,4
Construction	8 194,6	8,7	8 965,5	8,7	9,4
Transports et entreposage	4 911,6	5,2	5 256,7	5,1	7,0
Information et communication	4 273,1	4,5	4 851,5	4,7	13,5
Enseignement	2 496,2	2,7	2 803,3	2,7	12,3
Hébergement et restauration	1 656,7	1,8	2 093,3	2,0	26,4
Autres	7 183,2	7,6	7 863,4	7,7	9,5
Total	94 034,7	100,0	102 610,7	100,0	

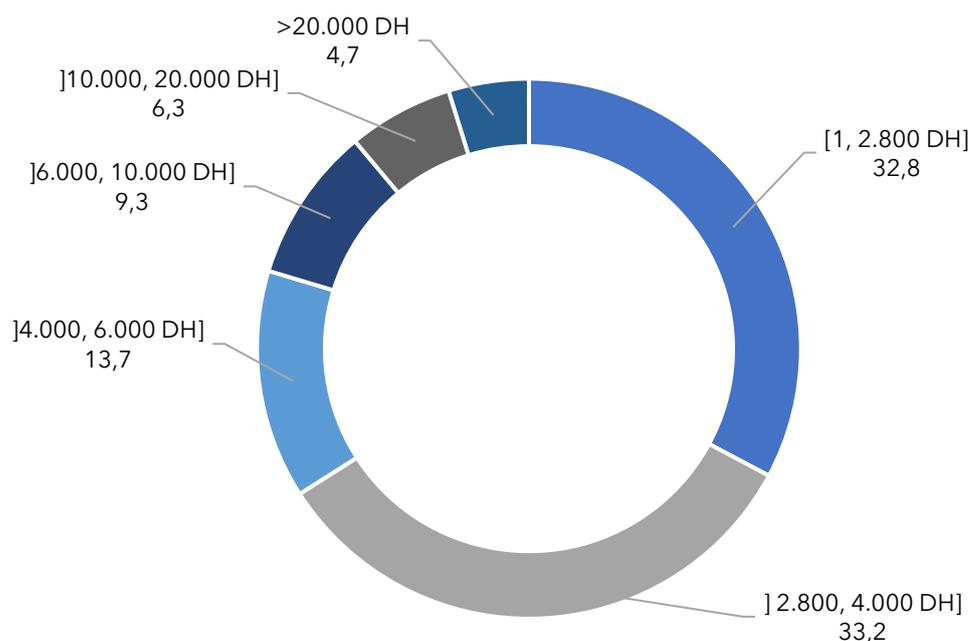
Plus de 40% de la masse salariale de la région est comptabilisée par les entreprises employant un effectif supérieur à 500 salariés.

Tableau 19 - Répartition et évolution de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
[0, 10]	9 508,2	10,1	10 370,1	10,1	9,1
[11, 50]	14 948,1	15,9	15 820,5	15,4	5,8
[51, 100]	9 050,1	9,6	10 012,0	9,8	10,6
[101, 500]	23 081,3	24,5	25 051,5	24,4	8,5
+500	37 447,0	39,8	41 356,5	40,3	10,4
Total	94 034,7	100,0	102 610,7	100,0	

66% des employés de la région ont perçu un salaire inférieur à 4.000 DH, et près de 33% ont touché un salaire n'excédant pas 2.800 DH.

Graphique 9 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires - en %



Les entreprises âgées de moins de 2 ans ont rémunéré 45% de leurs effectifs à moins de 2.800 DH. Cette proportion est limitée à 29,4% pour les entreprises âgées de plus de 10 ans (cf. tableau 20).

Tableau 20 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Tranche d'âge	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
< 2 ans	36 794	44,8	29 941	36,4	7 763	9,4	4 652	5,7	1 943	2,4	1 116	1,4
[2,5]	92 028	38,4	86 549	36,1	30 326	12,7	15 804	6,6	8 656	3,6	6 057	2,5
[6,10]	102 861	37,8	90 552	33,2	36 661	13,5	21 361	7,8	12 124	4,5	8 782	3,2
> 10 ans	319 434	29,4	352 992	32,5	159 378	14,7	113 664	10,5	79 567	7,3	62 253	5,7

Dans les microentreprises, 77,3% des employés ont touché des salaires ne dépassant pas 4.000 DH, cette part s'élève à 52,5% pour les grandes entreprises (cf. tableau 21).

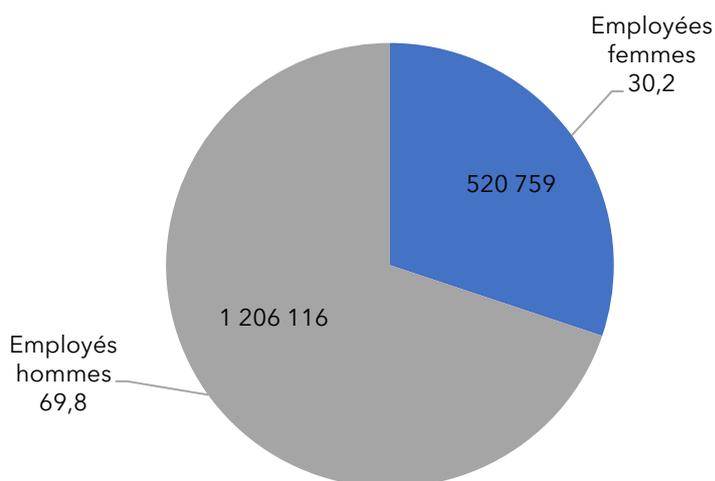
Tableau 21 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Catégorie d'entreprises	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Micro [0,3]	141 651	38,9	139 638	38,4	42 526	11,7	22 689	6,2	10 516	2,9	6 671	1,8
TPE]3, 10]	52 625	34	58 754	38	19 556	12,7	12 274	7,9	6 833	4,4	4 543	2,9
PE]10, 50]	101 311	33,6	103 389	34,3	42 587	14,1	27 108	9	16 290	5,4	10 694	3,5
ME]50, 175]	73 491	30,3	83 943	34,6	34 113	14,1	22 845	9,4	15 287	6,3	12 840	5,3
GE > 175	129 836	25,3	139 703	27,2	85 614	16,7	64 777	12,6	50 842	9,9	41 996	8,2

2.3. Emplois par genre

Cette analyse porte sur un effectif global de 1.726.875 salariés dont 520.759 sont des employées femmes représentant 30,2% du total (cf. graphique 10).

Graphique 10 - Répartition des emplois déclarés par genre- 2022



34,8% du total des femmes employées dans la région ont perçu un salaire⁷ inférieur à 2.800 DH contre 31,9% pour les employés hommes.

Tableau 22 - Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires - 2022

Tranches de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, 2.800 DH]	566 426	32,8	32,0	68,0	181 220	34,8	385 206	31,9
] 2.800, 4.000 DH]	572 594	33,2	26,5	73,5	151 949	29,2	420 645	34,9
]4.000, 6.000 DH]	236 508	13,7	28,4	71,6	67 093	12,9	169 415	14,0
]6.000, 10.000 DH]	160 619	9,3	34,0	66,0	54 650	10,5	105 969	8,8
]10.000, 20.000 DH]	108 289	6,3	36,4	63,6	39 391	7,6	68 898	5,7
>20.000 DH	82 439	4,8	32,1	67,9	26 456	5,1	55 983	4,6
Total	1 726 875	100,0	30,2	69,8	520 759	100,0	1 206 116	100,0

⁷ Il s'agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

30,7% de l'effectif déclaré dans la préfecture de Casablanca sont occupés par des femmes. Cette part s'établit à 23,4% dans les provinces d'El Jadida et de Benslimane.

Tableau 23 - Répartition des emplois par genre et province - 2022

Provinces	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque province	Masculins dans chaque province	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Casablanca	1 518 731	87,9	30,7	69,3	466 485	89,6	1 052 246	87,2
Mohammedia	70 750	4,1	26,9	73,1	19 040	3,7	51 710	4,3
Berrechid	52 513	3,0	26,5	73,5	13 898	2,7	38 615	3,2
El-Jadida	49 910	2,9	23,4	76,6	11 660	2,2	38 250	3,2
Settat	16 756	1,0	30,6	69,4	5 132	1,0	11 624	1,0
Ben Slimane	12 985	0,8	23,4	76,6	3 041	0,6	9 944	0,8
Sidi Bennour	5 230	0,3	28,7	71,3	1 503	0,3	3 727	0,3
Total	1 726 875	100,0	30,2	69,8	520 759	100,0	1 206 116	100,0

Les femmes travaillant dans les préfectures de Casablanca et Mohammedia sont mieux rémunérées que celles exerçant dans les autres provinces. Ainsi, respectivement près de 37,5% et 35,6% de ces femmes ont perçu un salaire supérieur à 4.000 DH contre une proportion variant entre 4,8% et 20,3% dans les autres provinces. Concernant les employés masculins, 34,6% dans la préfecture de Casablanca sont rémunérés à plus de 4.000 DH.

Tableau 24 - Répartition des emplois par provinces et tranches de salaires en 2022 - en %

Province	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Casablanca	34,1	28,4	12,8	11	8,1	5,5	30,9	34,5	14,1	9,2	6,1	5,1
Mohammedia	27,8	36,6	21,4	9	3,8	1,3	39,2	36,3	12,1	7	3,7	1,6
Berrechid	44,9	34,8	11,5	4,9	2,5	1,4	33,9	38,4	17,3	5,8	2,9	1,7
El-Jadida	40,7	39,9	11,2	5,2	1,9	1,1	38,7	38,6	13,1	5	2,9	1,7
Settat	67,7	24,5	5,5	1,2	0,8	0,3	48,9	34,9	10,1	4,3	1,2	0,5
Ben Slimane	52,3	35,1	7,7	2,4	1,9	0,7	41,1	38,8	13,1	4,4	1,6	1
Sidi Bennour	52,3	42,9	3,7	0,7	0,3	-	44,6	48,8	5,1	1,2	0,2	0,1

Valeur minimale

Valeur maximale

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités à l'exception de la « santé humaine et action sociale » où la part des employées femmes représente 72,4% et l'« enseignement » où cette part s'établit à 70,6% (cf. tableau 25).

Tableau 25 - Répartition des emplois par genre et section d'activités -2022

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque section d'activités	Masculins dans chaque section d'activités	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Activités de services administratifs et de soutien	363 264	21,0	27,9	72,1	101 332	19,5	261 932	21,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	282 003	16,3	29,9	70,1	84 348	16,2	197 655	16,4
Construction	234 262	13,6	8,6	91,4	20 191	3,9	214 071	17,7
Industrie manufacturière	227 315	13,2	36,0	64,0	81 838	15,7	145 477	12,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	153 625	8,9	36,2	63,8	55 665	10,7	97 960	8,1
Transports et entreposage	65 403	3,8	15,3	84,7	9 976	1,9	55 427	4,6
Activités financières et d'assurance	61 184	3,5	45,8	54,2	27 992	5,4	33 192	2,8
Hébergement et restauration	60 486	3,5	29,7	70,3	17 976	3,5	42 510	3,5
Enseignement	57 055	3,3	70,6	29,4	40 295	7,7	16 760	1,4
Information et communication	52 410	3,0	35,8	64,2	18 743	3,6	33 667	2,8
Autres Activités de services	46 555	2,7	35,4	64,6	16 499	3,2	30 056	2,5
Agriculture, sylviculture et pêche	44 253	2,6	24,6	75,4	10 870	2,1	33 383	2,8
Santé humaine et action sociale	33 470	1,9	72,4	27,6	24 223	4,7	9 247	0,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	12 617	0,7	7,2	92,8	909	0,2	11 708	1,0
Industries extractives	9 762	0,6	6,0	94,0	584	0,1	9 178	0,8
Arts, spectacles et activités récréatives	7 277	0,4	34,3	65,7	2 494	0,5	4 783	0,4
Activités immobilières	6 906	0,4	29,1	70,9	2 011	0,4	4 895	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 145	0,1	12,4	87,6	142	0,0	1 003	0,1
Autres	7 883	0,5	59,3	40,7	4 671	0,9	3 212	0,3
Total	1 726 875	100,0	30,2	69,8	520 759	100,0	1 206 116	100,0

La part des employés, tous genres confondus, travaillant dans le secteur de la « production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » et des « activités financières et d'assurances » est plus élevée dans les tranches de salaires supérieures à 10.000 DH, en comparaison avec les autres sections d'activités, avec des proportions respectives de 47,6% et 54,9% (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition des emplois par genre, section d'activités et tranches de salaires en 2022 - en %

Section d'activités	Répartition des emplois féminins selon les sections d'activités						Répartition des emplois masculins selon les sections d'activités					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Agriculture, sylviculture et pêche	88,7	7,2	2,1	1,1	0,5	0,5	64,8	20,7	7,6	4,1	2	0,7
Activités de services administratifs et de soutien	53,1	23,9	12	6,8	2,9	1,4	43	39,2	10,7	4,4	1,8	0,9
Hébergement et restauration	49,5	34,6	7,9	4,4	2,3	1,3	47,4	33,7	9,5	5,6	2,3	1,5
Autres Activités de services	42,3	34,1	8,3	8,7	3,9	2,8	38,2	40,7	9,8	6,4	2,9	2
Arts, spectacles et Activités récréatives	40,9	33,4	11,7	8	3,9	2,1	32,7	40,9	13,2	8,3	3,6	1,4
Enseignement	36,7	31,7	13,9	10	5	2,7	29,8	34,6	13,2	10,1	7,1	5,2
Industrie manufacturière	36,3	35,7	12,8	7,3	4,7	3,2	21,4	31,8	19,6	13,4	8,7	5,1
Activités immobilières	29,6	30	12,7	11,4	8,1	8,3	34,4	33,9	10,4	8,2	6	7,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	28,7	33,1	15	11,1	6,8	5,3	21,8	37,5	17,1	11,2	6,5	5,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	25,6	26	13,3	14,4	12,1	8,6	24,4	29,5	15	11,5	9,9	9,7
Santé humaine et action sociale	22,8	44,3	14,9	11,6	4,2	2,2	21,6	40	15,4	12,4	6,3	4,3
Construction	21,3	37,2	17	12,5	7,7	4,3	42	36,7	12,5	4,9	2,4	1,6
Information et communication	21	24	15,2	14,3	14,1	11,4	21,4	26,1	13,8	12,9	12,9	13
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	19,3	46,9	12,7	9,4	4,5	7,4	20,3	60,5	13	2,9	1,4	1,8
Transports et entreposage	10,4	29,7	18,3	16,1	15,1	10,3	15,7	40,3	21,8	11,2	5,2	5,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,2	23,9	7	18,3	10,6	31	9,8	19,9	7	14,9	12,2	36,3
Industries extractives	7,4	25	17,5	17,8	17,3	15,1	9,1	20,8	15,8	38,8	10,2	5,3
Activités financières et d'assurance	3,6	9,7	11,6	23,8	31,6	19,8	2,9	8,1	10,8	20,3	30,4	27,6
Autres	29,2	7	1,1	22,9	24,1	15,6	29,9	19	1,8	13,6	15,8	19,8

Valeur minimale

Valeur maximale

L'analyse de la distribution des salaires par catégorie d'entreprises dans la région montre en particulier que :

- Dans les microentreprises, la part des employés féminins rémunérés à moins 2.800 DH est de près de 40%, proportion la plus élevée comparativement aux autres catégories d'entreprises et excède celle des employés masculins qui est 38,5%.
- Dans les GE, près de 21% des employées femmes perçoivent un salaire supérieur à 10.000 DH, contre 17,1% pour les employés hommes. (cf. tableau 27).

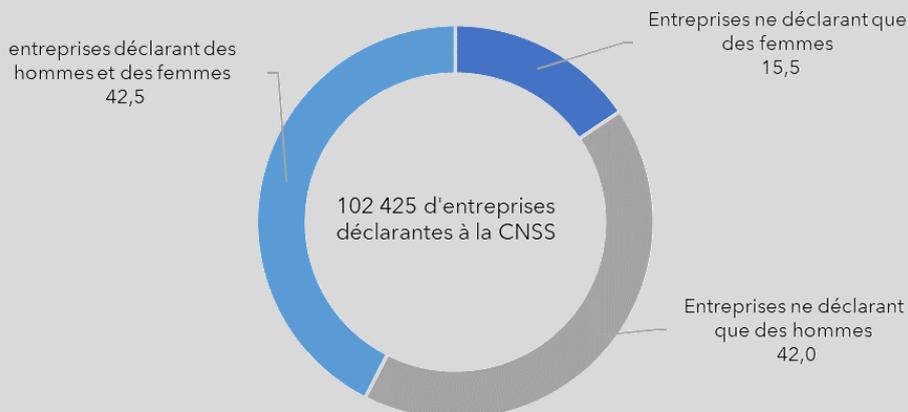
Tableau 27 - Répartition des emplois par genre, par catégorie d'entreprises et par tranches de salaires en 2022 - en %

Catégorie d'entreprises	Répartition des employées femmes selon les catégories d'entreprises						Répartition des employés hommes selon les catégories d'entreprises					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Micro [0,3]	39,9	34,9	12,4	7,5	3,4	1,8	38,5	40,1	11,3	5,6	2,6	1,8
TPE]3, 10]	35,5	33	13,7	9,8	5,2	2,9	33,3	40,5	12,1	7	4	3
PE]10, 50]	35,2	30,5	12,6	11,2	6,8	3,7	33	35,9	14,8	8,1	4,8	3,5
ME]50, 175]	31,5	29	12,2	11,2	9,2	6,9	29,9	36,5	14,7	8,8	5,3	4,7
GE > 175	28,6	22,3	15,4	13,1	11,9	8,8	24,1	29,2	17,2	12,4	9,2	7,9
	Valeur minimale						Valeur maximale					

Focus : Analyse des attributs des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes

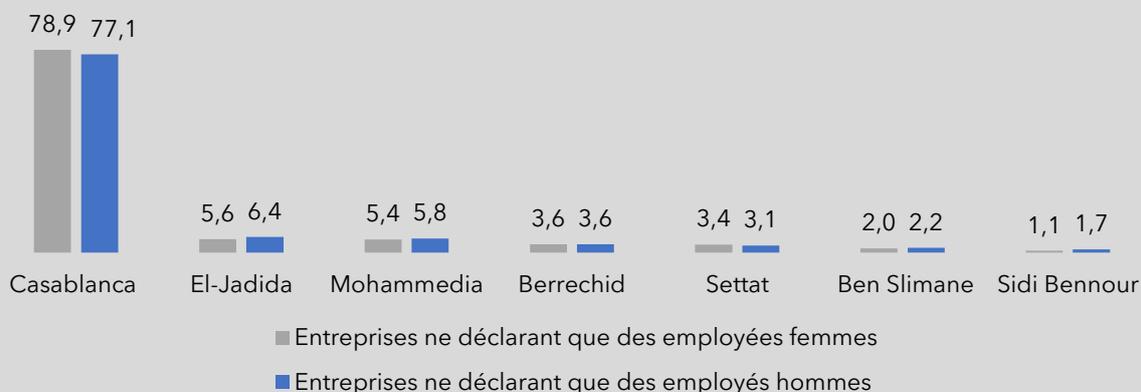
En 2022, 42% des entreprises opérant dans la région n'ont déclaré à la CNSS que des employés hommes, représentant 6,9% de l'effectif total des emplois déclarés dans la région et 15,5% n'ont déclaré que des employées femmes, représentant 1,4% de cet effectif.

Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes en 2022 - en %



La préfecture de Casablanca concentre la part majoritaire des entreprises ne déclarant que des employés hommes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par provinces

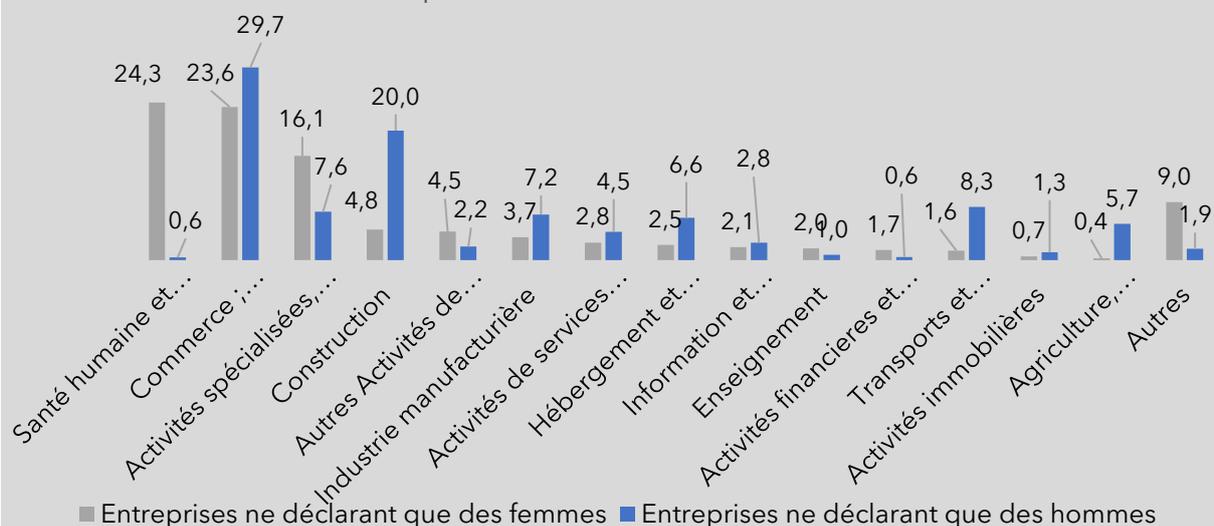


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par provinces

Provinces	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Casablanca	32,4	12,2	35,9	80,6
Mohammedia	2,4	0,8	2,2	5,5
El-Jadida	2,7	0,9	1,5	5,0
Berrechid	1,5	0,6	1,2	3,3
Settat	1,3	0,5	0,9	2,7
Ben Slimane	0,9	0,3	0,6	1,8
Sidi Bennour	0,7	0,2	0,3	1,1
Total	42,0	15,5	42,5	100,0

50% des entreprises ne déclarent que des employés hommes opèrent les sections du commerce et de la construction.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par section d'activités - en %

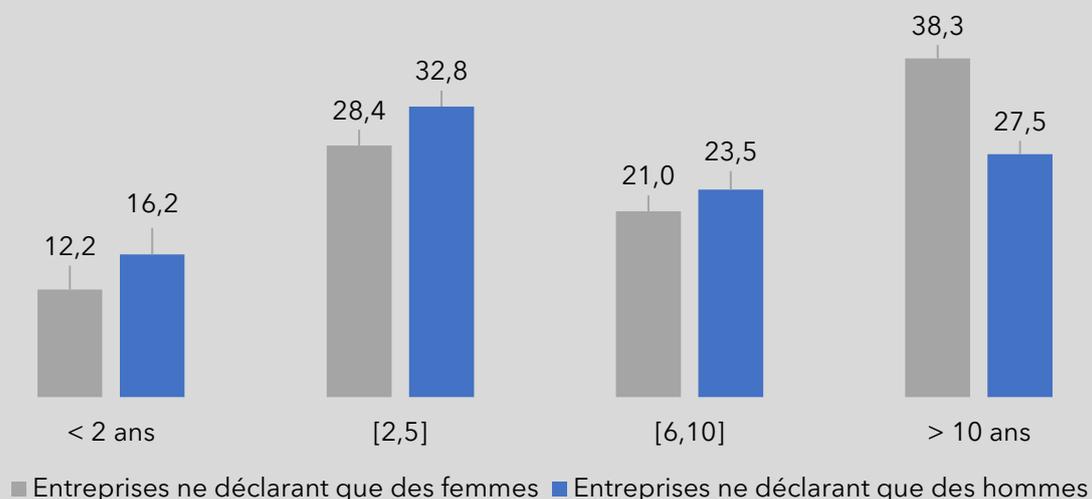


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Secteur d'activités	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employés femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	12,5	3,7	12,7	28,8
Construction	8,4	0,7	5,2	14,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2	2,5	5,4	11,1
Industrie manufacturière	3,0	0,6	4,4	7,9
Hébergement et restauration	2,8	0,4	3,1	6,3
Transports et entreposage	3,5	0,3	2,0	5,7
Santé humaine et action sociale	0,2	3,8	1,2	5,2
Activités de services administratifs et de soutien	1,9	0,4	2,2	4,5
Autres activités de services	0,9	0,7	1,3	2,9
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4	0,1	0,3	2,8
Information et communication	1,2	0,3	1,3	2,8
Enseignement	0,4	0,3	1,6	2,4
Activités financières et d'assurance	0,3	0,3	0,9	1,4
Activités immobilières	0,6	0,1	0,3	1,0
Autres	0,8	1,4	0,7	3,0
Total	42,0	15,5	42,5	100,0

Les entreprises ayant plus de 6 ans représentent 51% des entreprises ne déclarant que des employés hommes. Dans la même classe d'âge, cette part s'élève à plus de 59% pour les entreprises ne déclarant que des femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par classe d'âge - en %



Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'âge

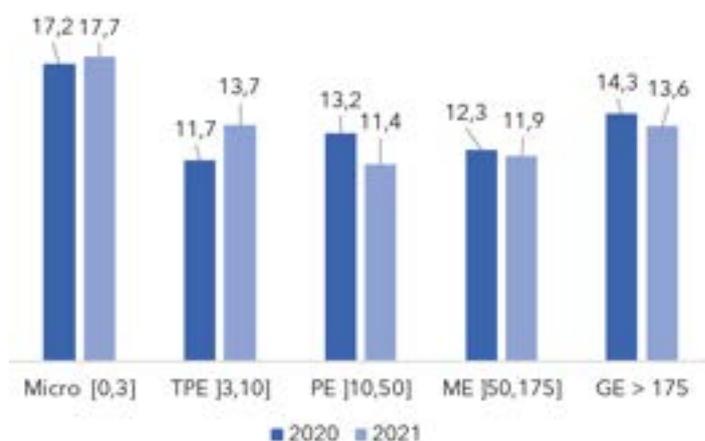
Classe d'âge	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
< 2 ans	6,8	1,7	3,9	12,4
[2,5]	13,8	4,0	10,6	28,5
[6,10]	9,9	2,9	9,4	22,2
> 10 ans	11,6	5,3	20,1	37,0
Total	42,1	13,9	44,0	100,0

3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

L'examen des données de 119.996 EPMA de la région de Casablanca-Settat, pour lesquelles le genre a été identifié par un algorithme Machine Learning développé par l'Observatoire, a fait ressortir que 20.405 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de près de 5% par rapport à 2020.

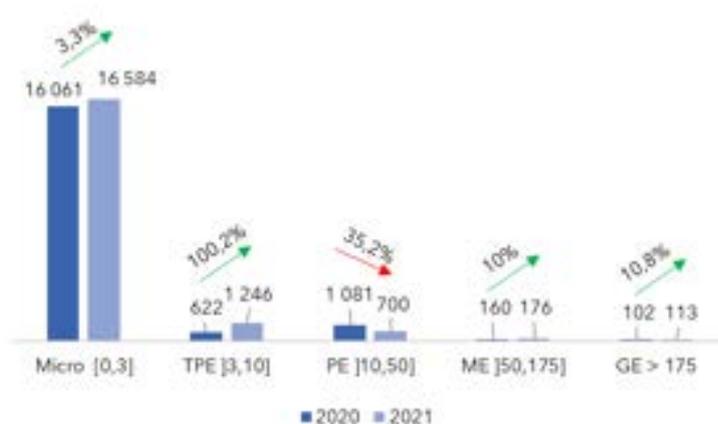
Graphique 11 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin⁸ par catégorie d'entreprises - en %

En 2021, 17,7% des microentreprises de la région sont dirigées par des femmes.



Graphique 12 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par catégorie d'entreprises - en %

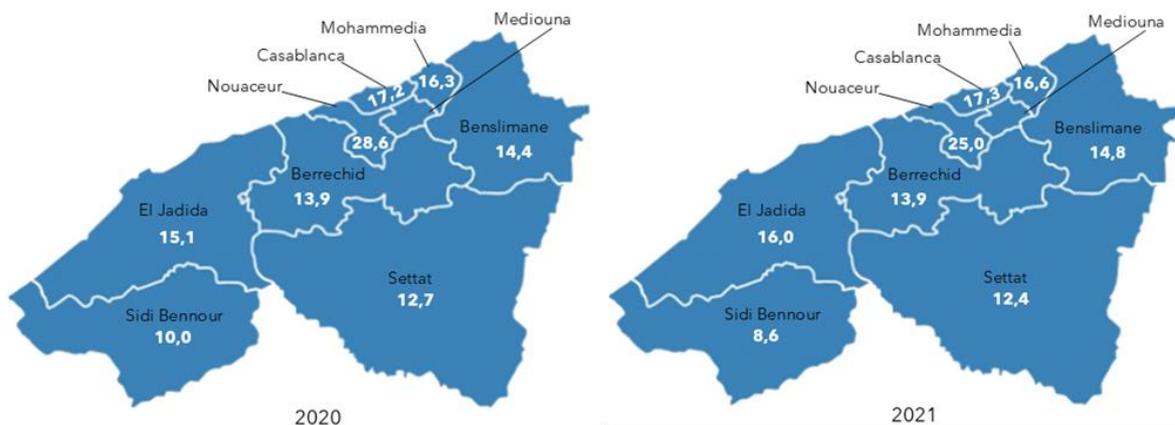
Toutes les catégories d'entreprises ont enregistré des évolutions positives à l'exception des PE qui ont connu un recul de 35,2%.



⁸ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 119.996 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

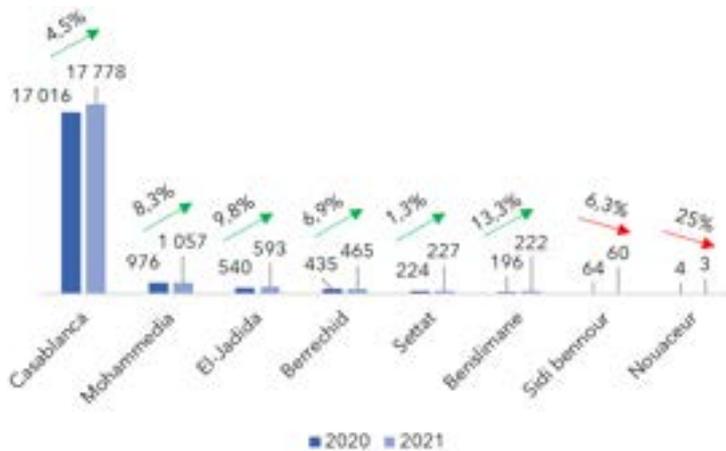
17,3% des entreprises de la préfecture de Casablanca sont dirigées par des femmes en 2021.

Graphique 13 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province - en %



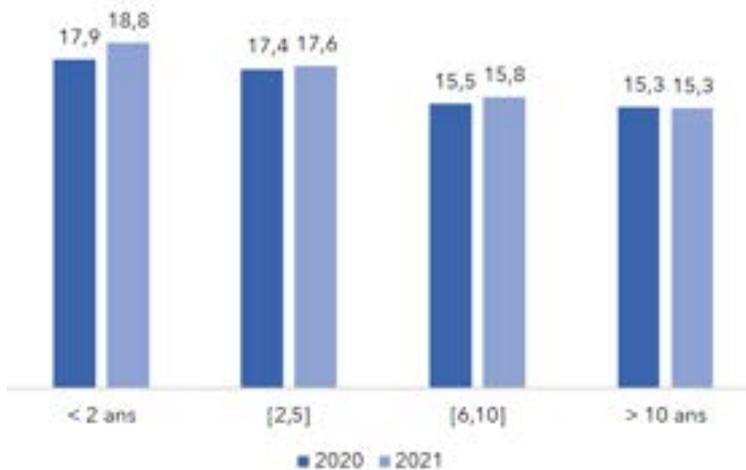
Graphique 14 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par province - en %

Benslimane, El-Jadida et Mohammedia enregistrent des évolutions positives les plus importantes en termes du nombre des entreprises dirigées par des femmes.



Graphique 15 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par classe d'âge - en %

18,8% des entreprises âgées de moins de 2 ans sont dirigées par des femmes.



Graphique 16 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par classe d'âge - en %

Les entreprises âgées de moins de 2 ans enregistrent l'évolution positive la plus importante en termes du nombre des entreprises dirigées par des femmes, soit 8,9%.



Près de 41% des entreprises opérant dans la section de la « santé humaine et action sociale » sont dirigées par des femmes.

Tableau 28 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par section d'activités - en %

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Evolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2020	2021	
Santé humaine et action sociale	37,8	40,7	21,7
Autres activités de services	36,0	36,7	7,3
Enseignement	29,4	29,5	7,9
Arts, spectacles et activités récréatives	24,2	24,0	4,0
Activités de services administratifs et de soutien	23,2	23,0	0,4
Activités financières et d'assurance	22,7	23,0	8,9
Activités immobilières	21,8	22,0	5,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,6	22,0	4,6
Hébergement et restauration	18,2	18,4	5,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17,3	17,7	6,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	13,8	16,3	61,9
Agriculture, sylviculture et pêche	15,8	16,2	4,1
Information et communication	16,7	16,1	4,5
Industrie manufacturière	14,9	14,9	3,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	15,7	14,6	-33,3
Transports et entreposage	11,5	11,4	8,2
Industries extractives	9,6	9,9	7,7
Construction	9,6	9,5	5,9
Total	16,9	17,0	

En 2021, 23,7% des entreprises opérant dans l'activité des « enseignements divers » sont dirigées par des femmes.

Tableau 29 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par nature d'activité - en %

Activités	2020	2021
Santé humaine et action sociale	37,8	40,7
Autres activités pour la santé humaine	12,2	14,0
Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	5,9	7,4
Activités hospitalières	7,5	7,0
Laboratoires d'analyses médicales	3,9	4,5
Autres	8,3	7,8
Autres activités de services	36,0	36,7
Coiffure et soins de beauté	21,9	23,0
Blanchisserie-teinturerie	3,9	4,3
Activités des organisations associatives n.c.a.	3,2	2,7
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1,4	1,8
Autres	5,6	4,9
Enseignement	29,4	29,5
Enseignements divers	23,9	23,7
Enseignement de la conduite	2,2	2,1
Enseignement primaire	1,5	1,4
Enseignement pré-primaire	0,5	0,8
Autres	1,3	1,5

4. Situation financière des EPMA

4.1. Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale

Cette section présente l'analyse de la structure du passif, de la trésorerie et de la liquidité générale d'une population de 23.781⁹ EPMA communes aux exercices 2020 et 2021 dans la région de Casablanca-Settat.

Graphique 17 - Structure du passif des EPMA - en %

Les fonds propres représentaient 26,2% du passif des EPMA en 2021.



En 2021, les dettes bancaires représentaient 99,3% du total de la dette financière des EPMA.

Graphique 18- Décomposition de la dette financière des EPMA - en %



⁹ Source : Base de données consolidée (Bank Al-Maghrib, DGI, OMPIC, CNSS et Ministère de l'Industrie et du Commerce). Cette population est cylindrée et n'intègre pas les entreprises exerçant des activités financières et d'assurance.

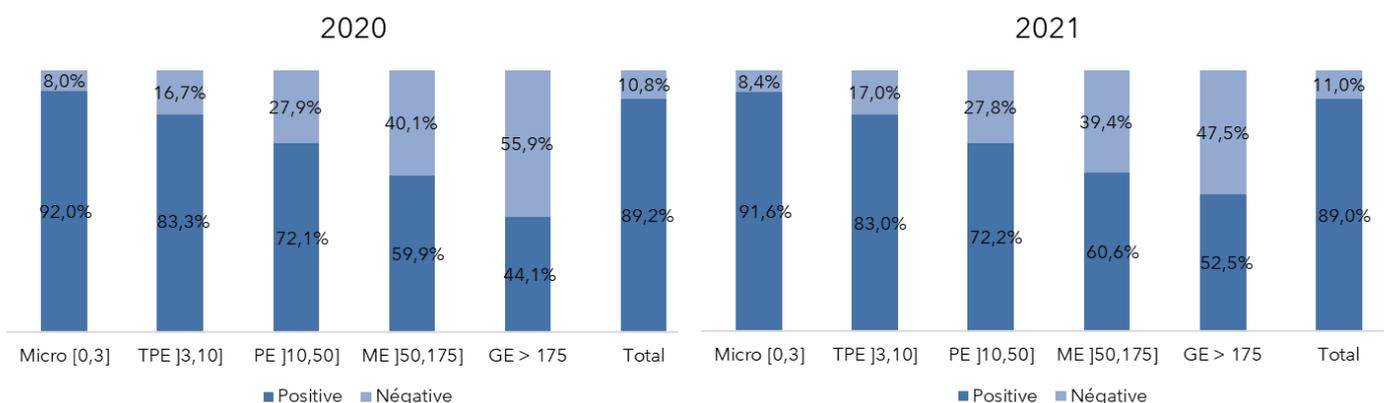
En 2021, les dettes auprès des associés constituent la première source de financement des microentreprises et des TPE, avec des parts respectives de 38% et 29,7%.

Tableau 30 - Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises - en %

Source de financement	Micro [0,3]		TPE [3,10]		PE [10,50]		ME]50,175]		GE > 175	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Fonds propres	18,9	19,8	25,7	25,3	25,2	26,0	29,7	30,5	32,4	33,0
Dettes financières	13,7	14,8	11,4	11,5	13,9	12,9	19,3	18,7	24,4	24,6
Dettes auprès des associés	41,5	38,0	31,2	29,7	16,2	15,6	9,9	10,4	6,1	5,9
Dettes commerciales	11,7	12,7	18,6	19,2	20,9	20,9	25,2	25,2	27,3	27,0
Dettes diverses	14,2	14,8	13,0	14,4	23,8	24,6	15,9	15,3	9,8	9,5

Le nombre des entreprises ayant disposé d'une trésorerie positive a reculé globalement de 0,2 point entre 2020 et 2021. En revanche, la proportion des GE ayant disposé d'une trésorerie positive a connu une augmentation de 8,4 points.

Graphique 19- Répartition des EPMA selon l'état de leur trésorerie nette et par catégorie - en %



Les ratios moyens de liquidité générale varient entre 1,02 pour les microentreprises et 1,40 pour les GE en 2021, à des niveaux quasiment identiques à ceux de 2020.

Tableau 31 - Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises

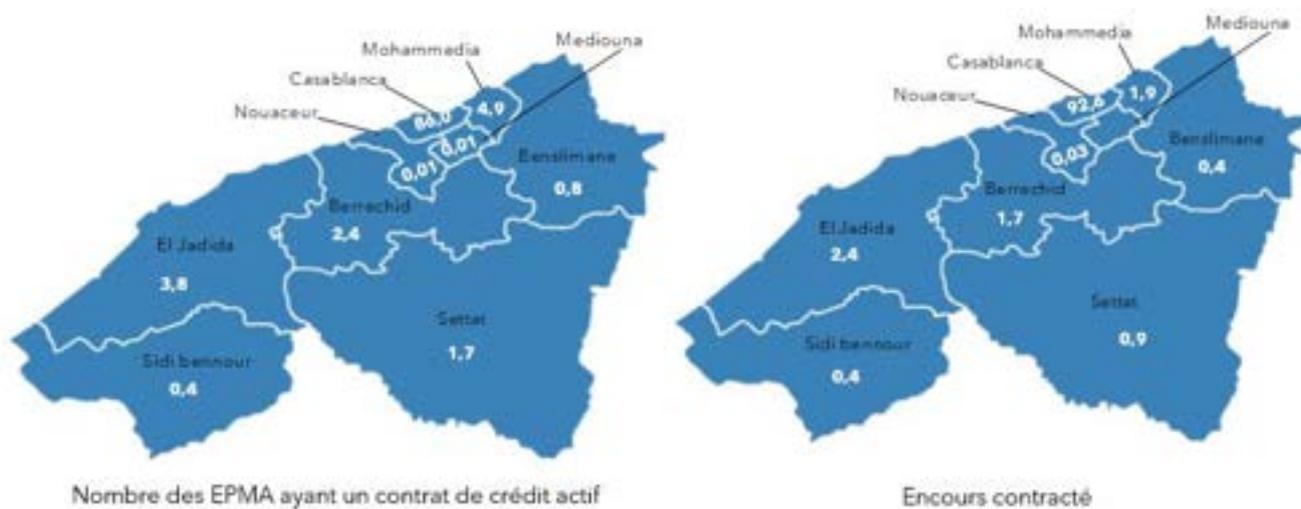
Catégorie d'entreprises	Ratio de liquidité générale	
	2020	2021
TPME	1,14	1,14
Micro [0, 3]	1,01	1,02
TPE [3, 10]	1,16	1,14
PE [10, 50]	1,22	1,20
ME [50, 175]	1,34	1,38
GE > 175	1,38	1,40

4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette section présente l'analyse provinciale, sectorielle, par classe d'âges et par catégorie d'entreprises de l'encours des crédits accordés en 2022 à une population de 46.704 EPMA, dont le montant global s'élève à 306 Milliards de dirhams.

92,6% de l'encours total des crédits accordés aux EPMA est concentré dans la préfecture de Casablanca, qui recense à elle seule 86% de l'effectif des entreprises étudiées.

Graphique 20 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par province en 2022 - en %



Le commerce, l'industrie manufacturière et la construction accaparent près des deux tiers de l'encours des crédits accordés aux EPMA.

Tableau 32 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par section d'activités en 2022 - en %

Section d'activités	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	33,2	28,0
Industrie manufacturière	10,7	19,3
Construction	17,9	18,0
Industries extractives	0,3	9,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,2	4,6
Transports et entreposage	10,4	3,4
Activités immobilières	1,5	2,6
Activités de services administratifs et de soutien	7,2	2,2
Hébergement et restauration	3,3	1,7
Information et communication	1,9	1,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,6	1,3
Autres	4,8	8,2
Total	100,0	100,0

Plus de 76% de l'encours des crédits est octroyé à des EPMA âgées de plus de 10 ans.

Tableau 33 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par classe d'âge en 2022 - en %

Classe d'âge	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
< 2 ans	4,5	1,2
[2,5]	25,4	9,4
[6,10]	23,7	14,0
> 10 ans	46,4	76,5
Total	100	100,0

Les TPME bénéficient de 36,3 % de l'encours total des crédits.

Tableau 34 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2022 - en %

Catégories d'entreprises	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
TPME [0,175]	97,5	36,3
Micro [0,3]	62,7	12,1
TPE]3,10]	16,9	3,6
PE]10,50]	14,0	9,2
ME]50,175]	3,9	11,4
GE > 175	2,5	63,6

4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant en 2022, selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 46.386¹⁰ EPMA ayant contracté un crédit en 2022 dans la région de Casablanca-Settat, 6.535 sont dirigées par des femmes, soit 14% de cet effectif. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 37,9 milliards de dirhams, représentant 12,5% de l'encours total, alors que les EPMA dirigées par des hommes ont disposé de 264,1 milliards de dirhams, soit 87,4% de cet encours total.

En 2022, près de 87,4% EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Casablanca, bénéficiant de près de 92% du total des crédits alloués à ces entreprises.

Tableau 35 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2022- en %

Provinces	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes
Casablanca	91,9	92,6	87,4	85,7
El-Jadida	4,6	2,1	3,3	3,9
Mohammedia	1,5	2,0	5,0	4,9
Berrechid	1,5	1,8	2,1	2,4
Settat	0,3	1,0	1,4	1,7
Ben Slimane	0,1	0,4	0,7	0,9
Sidi Bennour	0,009	0,03	0,1	0,4
Mediouna	-	0,001	-	0,01
Nouaceur	-	0,04	-	0,01
Total	100,0	100,0	100,0	100,00

¹⁰ La différence observée par rapport au nombre total d'entreprises ayant obtenu un crédit s'explique par les données manquantes concernant le genre des dirigeants.

La préfecture de Casablanca accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 14,3% du total des EPMA dans cette préfecture et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 12,5%.

Tableau 36 - Parts de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par région et selon le genre du dirigeant en 2022 - en %

Provinces	Parts Répartition de l'encours		Parts Répartition des EPMA	
	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes
Casablanca	12,5	87,5	14,3	85,7
Mohammedia	9,9	90,1	14,2	85,8
El-Jadida	24,0	76,0	12,3	87,7
Berrechid	10,7	89,3	12,2	87,8
Settat	3,8	96,2	12,0	88,0
Ben Slimane	4,3	95,7	12,1	87,9
Sidi Bennour	5,0	95,0	4,7	95,3
Mediouna	-	-	-	-
Nouaceur	-	-	-	-
Total	12,6	87,4	14,1	85,9

En 2022, 34,8% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » bénéficiant de 33% du total des crédits alloués à ces entreprises, ces proportions s'élèvent à 32,9% et 27,6%, respectivement, pour les entreprises dirigées par des hommes.

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	33,1	27,6	34,8	32,9
Industrie manufacturière	16,7	18,9	8,9	11,1
Construction	12,8	18,8	9,0	19,5
Activités de services administratifs et de soutien	5,8	1,7	11,2	6,5
Hébergement et restauration	5,3	1,1	4,1	3,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,7	4,7	0,2	0,2
Activités immobilières	3,0	2,6	1,6	1,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3	1,2	10,6	8,3
Transports et entreposage	2,0	3,6	7,5	10,8
Enseignement	1,0	0,5	3,9	1,5
Industries extractives	0,5	10,3	0,1	0,3
Santé humaine et action sociale	0,4	0,3	1,7	0,6
Arts, spectacles et activités récréatives	0,3	0,1	0,7	0,5
Autres activités de services	0,2	0,2	3,2	0,9
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	0,4	0,4	0,5
Information et communication	0,1	1,9	1,8	1,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	0,5	0,1	0,2
Autres	11,7	5,5	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2022, la section des « autres activités de services » accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 37,7% du total des EPMA dans cette section et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalent à 13,6%.

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Sections	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes	Dirigeantes femmes	Dirigeants hommes
Autres activités de services	13,6	86,4	37,7	62,3
Santé humaine et action sociale	15,2	84,8	34,5	65,5
Enseignement	22,7	77,3	30,3	69,7
Activités de services administratifs et de soutien	32,5	67,5	23,1	76,9
Arts, spectacles et activités récréatives	37,7	62,3	19,7	80,3
Hébergement et restauration	40,3	59,7	18,2	81,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,7	78,3	18,2	81,8
Information et communication	0,8	99,2	16,4	83,6
Activités immobilières	14,0	86,0	16,0	84,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14,7	85,3	15,4	84,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	12,5	87,5	12,6	87,4
Agriculture, sylviculture et pêche	4,7	95,3	12,3	87,7
Industrie manufacturière	11,3	88,7	12,1	87,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7	99,3	12,1	87,9
Transports et entreposage	7,3	92,7	10,8	89,2
Construction	8,9	91,1	7,4	92,6
Industries extractives	0,7	99,3	7,0	93,0
Total	12,6	87,4	14,7	85,3

 ObservatoireMarocaindeLaTPME  observatoire-marocain-de-la-tpme  @OMTPME  @OMTPME

www.omtpme.ma

